

Dates et Lieu de Formation :

Les dates de sessions sont décidées en fonction de la date butoir du rendu du dossier à l'ASP, en prenant en compte aussi la date de l'argumentation du dossier VAE devant le jury final.

AU

Centre de Formation aux Métiers de la Santé
du Centre Hospitalier – Rue Jacques Monod – BP 609
62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX

Directeur : Véronique AGNES

Responsable de projet : Delphine BOUCHER

Tél. : 03.21.99.32.54 Fax : 03.21.99.38.92

Mail : d.boucher@ch-boulogne.fr

<http://www.ch-boulogne.fr/cfms/ifsi-ifas/formation-continue-2>



Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/ifsiboulognesurmer/



F
O
R
M
A
T
I
O
N

C
O
N
T
I
N
U
E

ACCOMPAGNEMENT V.A.E. AU DIPLOME D'AIDE-SOIGNANT

Durée de la formation : 24 heures se déclinant sous forme de rendez-vous individuels de 2 heures, le planning est établi en début d'accompagnement.

Coût de la formation : 888 €

SIRET : 2.66.209.402.000.20

Numéro d'Agrément : 3162 P 00 2562

Numéro d'enregistrement Organisme de DPC : 2279



Conditions et Prérequis :

Toute personne ayant reçu un avis favorable à sa demande de recevabilité du livret 1 et qui doit compléter son livret 2 avant de se présenter devant le jury.

Rappel : le dossier de présentation des acquis ou livret 2 est à compléter et à transmettre à l'A.S.P. (Agence de Services et de Paiement à Limoges). Le candidat a un an pour établir ce dossier à compter de la date de notification de recevabilité.

Public concerné :

ASH, ASHQ, Auxiliaire de puériculture, Ambulancier, Aide Médico Psychologique, Auxiliaire de vie sociale, diplômé Accompagnement Educatif et Social, titulaire d'un Baccalauréat ASSP ou SAPAT. Certains de ces diplômes octroient des compétences au candidat en cursus VAE.

Objectifs :

- Favoriser l'introspection professionnelle du candidat.
- Mettre en relation les expériences avec les compétences exigées dans le référentiel de certification.
- Fournir au candidat une méthode pour l'aider à explorer et mettre en valeur son expérience professionnelle.
- Donner les repères et les conseils nécessaires pour expliciter son vécu, ses expériences.
- Identifier les compétences, connaissances et ressources dont il dispose pour les mettre en valeur à l'écrit.

Méthodes :

Accompagnement à l'analyse réflexive et à l'auto-évaluation.

Intervenants :

Un même formateur de l'équipe pédagogique accompagne le candidat à la réalisation de son livret 2.

Evaluation :

- Evaluation de la satisfaction et de la qualité de la formation par le stagiaire.
- Evaluation formative sous forme de « jury blanc ».
- Suivi et proposition d'aide à distance à la demande.
- Délivrance d'une attestation d'assiduité à la session de formation

